

ORIGNY EN THIERACHE



BULLETIN MUNICIPAL 34

Septembre 2015



S o m m a i r e

Sommaire et agenda	P 2	Fête d'Origny	P 11, 12 et 13
Mot du Maire	P 3	Amis de l'école	P 14
Compte rendu des conseils	P 4, 5 et 6	Fête du Chaudron	P 15
Informations générales	P 6	Affaires scolaires	P 16
Naissances et décès	P 7	Evénements divers	P 17
Origny dans la paroisse	P 8	Travaux	P 19
Commémorations	P 9	Rentrée scolaire	P 19 et 20
Mariages	P 10		

Agenda

Le 13 septembre, concert de l'harmonie municipale à la maison de retraite à 15 h

Premières représentations de la nouvelle saison du Petit Théâtre les 7 et 8 novembre 2015

Samedi 12 décembre, 14 h 30, concert de l'harmonie suivi de la distribution des colis aux personnes âgées de la commune.

Comme les années précédentes sont prévus, la bourse aux jouets de l'ASCA, le marché de Noël des amis du Chaudron, une animation autour d'Halloween des amis de l'école. Des publicités seront faites de ces manifestations prochainement.

Présentation des vœux du Maire, le samedi 16 janvier 2016

Ecole des années 60

Du 12 au 17 octobre est organisée, à Origny, une exposition-animation sur **l'école des années 60** par le centre social de l'APTAHR, les Amis du Chaudron et la commune d'Origny. Elle sera proposée sous 2 formes, une exposition de documents présentant le contexte historique de l'époque à la salle polyvalente et la reconstitution, la plus fidèle possible, d'une classe dans l'ancienne école du Chaudron.

Elle s'adresse principalement aux scolaires aux quels sera proposé une séquence de « leçon » (morale, dictée, lecture, géographie...) de 45 minutes avec une exploitation pédagogique en aval et en amont. Cette exposition sera accessible au public toute le semaine à Origny (de 9h à 11h et de 14 h à 16 h) et le mercredi après midi et le samedi entier à l'école du Chaudron. Toute personne ayant vécu cette époque à l'école est bienvenue pour apporter son témoignage. Contacter l'aptahr au 03 23 98 63 93.

Reprise des cours à l'école de musique le 23 septembre. Les entrainements au SCO ont repris début septembre. Avis aux retardataires !

Lorsque j'écris ce texte, l'été, un bel été comme on n'en a pas eu depuis quelques années s'en va doucement, les vacances sont à mettre au rang des souvenirs et l'heure de la rentrée a sonné. Petits et grands, à l'école comme dans la vie professionnelle, chacun s'est remis au travail, avec je le souhaite à tous un moral et une attitude favorables à la réussite.

A ce moment de l'année, je vous propose un bilan des réalisations menées depuis mai :

La tour de l'église du Chaudron a meilleure mine grâce à l'intervention des chantiers d'insertion.

Deux nouveaux abris bus ont agréablement remplacé ceux très vétustes qui enlaidissaient les places du Chaudron et des Routières.

Une signalisation nouvelle et des radars pédagogiques implantés aux entrées du Chaudron, font appel au civisme des automobilistes pour respecter les vitesses réglementaires, sur toutes les voies en traversée de village, qu'elles soient communales ou départementales. Nous avons lancé une étude pour la sécurisation de la RD 963 traversant le Chaudron. Une autre pour aménager le carrefour de la Place de l'église, dans la continuité de la sécurisation du centre bourg.

La V.C 19 du Bois du roi a fait l'objet d'une remise en état .

La réhabilitation des terrains de tennis du stade, en plateau multisports débutera fin septembre ; des clôtures grillagées seront implantées autour de l'espace multisports et sur la partie longeant la rivière.

L'extension de l'éclairage public a été entreprise au profit du terrain d'entraînement du stade municipal, du chemin piéton dit la Petite rue ; la dernière tranche d'éradication des lampes énergivores, rue de Vervins est faite.

L'aménagement du cimetière s'est poursuivi par le bitumage de l'allée donnant accès au nouveau carré d'inhumations.

La rentrée des classes s'est effectuée dans de bonnes conditions pour les 141 élèves et les enseignants de l'école, malgré la perte d'une classe.

Les portes et fenêtres de l'école maternelle ont été avantageusement remplacées par des éléments modernes avec double vitrage, couplant amélioration esthétique et confort énergétique.

La restauration scolaire connaît aussi sa transformation ; le partenariat avec la cuisine centrale d'Hirson permet de présenter aux jeunes convives des repas équilibrés et variés selon les saisons, avec l'assurance de conformité aux règles d'hygiène alimentaire.

A noter, que depuis le 1er juillet 2015, l'instruction des dossiers d'urbanisme est transférée à la Communauté de Commune des 3 Rivières.

Je remercie toutes les associations qui s'impliquent activement et bénévolement pour animer la commune et qui vont remettre l'ouvrage sur le métier, pour nous concocter une nouvelle saison de loisirs.

Bonne reprise à tous.

Le Maire
Ch.Pinckers

Compte rendu des conseils municipaux

Séance du 7 mai 2015

Compte administratif et de gestion 2014

Madame Le Maire présente au conseil municipal le compte administratif de la commune et le compte de gestion 2014. Après délibération, ces deux bilans sont approuvés par le conseil.

Affectation du résultat de fonctionnement 2014

Le conseil décide d'affecter 132000 € d'excédent de fonctionnement en investissement et de laisser le solde de 290,58 €.

Budget primitif 2015

Madame Le Maire présente le budget primitif. Y sont en particulier détaillés le montant des subventions allouées aux associations et l'évolution de la fiscalité locale.

Les taux d'imposition de la fiscalité locale augmentent de 1% et sont de ce fait les suivants: *Taxe d'habitation, 17,03 %, taxe sur le foncier bâti 19,37 % et le non bâti 43,91 %.*

Après délibération, le budget primitif est approuvé par le conseil.

Aménagement de la RD 363, rue d'Hirson, depuis le centre jusqu'à l'église et la place de l'église.

Madame le Maire présente le projet et détaille les demandes de subventions selon les divers postes.

subvention au DETR: 45% pour les places de stationnement et 55% pour les travaux d'accessibilité de voirie

subvention au FDS: le conseil sollicite le conseil départemental pour programmer la réfection de la couche de roulement.

subvention au titre du produit des amendes de police: le taux de cette subvention s'élève à 49% du coût des aménagements sécuritaires.

Matériel pour la restauration scolaire

Dans le cadre de la contractualisation de la préparation des repas scolaires par le centre de restauration de la ville d'Hirson, il est nécessaire de disposer de quelques matériels spécifiques. Pour ces investissements, une demande de subvention est faite au titre du CDDL à la communauté de communes du pays des 3 rivières au taux de 50%.

Modification des statuts du SIABOA et du syndicat du Vilpion.

Dans le cadre de la réforme « GEMAPI » portant sur un transfert de compétence de la gestion des eaux des divers bassins hydrographiques locaux, ces 2 syndicats proposent une extension de leur compétence qui manque de visibilité tant sur le plan financier que sur le plan humain induit. Le conseil s'oppose de ce fait à cette modification des statuts.

Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales.

Le conseil municipal appelé à se prononcer sur la répartition de ces fonds (quelques centaines d'euro) approuve la conservation de la totalité de ces fonds par la communauté de communes.

Séance du 30 juin 2015

Application du droit des sols

Les services de l'état n'assurant plus les demandes d'autorisations relatives au droits des sols (permis de construire, certificats d'urbanisme...) depuis le 1^{er} juillet, la communauté de commune a mis en place un service d'urbanisme. Le conseil municipal décide de confier à ce service l'instruction des autorisations d'urbanisme et autorise Mme Le Maire à signer la convention et tout document nécessaire (11 voix pour et 1 contre)

Redevance pour occupation du domaine public

Le conseil municipal décide d'instaurer une redevance pour l'occupation du domaine public communal. Sont concernés, dans l'immédiat, les ouvrages de distribution du gaz pour lesquels cette redevance s'élèverait pour 2015 à environ 373 € .

Demandes de subvention FDS

Après avoir pris connaissance des décisions du Conseil Départemental relatives à la répartition des subventions en provenance du FDS, le conseil sollicite des subventions au titre du FDS pour les travaux suivants:

Nature des travaux	Voie	Montant TTC	Montant HT	Subvention	Charge communale
voirie	VC 19 Bois du roi	18600	15500	7595	11005
voirie	VC 36-37 Place de l'église	106650	88875	43548,75	63101,25
Ouvrage d'art	Pont de la cour	110550	92125	45141,25	65408,75
Totaux		235800	196500	96285	139515

s'engage à affecter à ces travaux 139 515.00 € sur le budget communal et à réaliser les travaux dans un délai de trois ans à partir de la date de la notification.

Aménagement de sécurité du carrefour, place de l'église

L'agence départementale d'ingénierie pour les collectivités de l'Aisne (ADICA) a réalisé une étude préliminaire présentée au conseil . Après présentation de cette étude, le conseil décide:

- d'autoriser Mme le Maire à signer la convention de maîtrise d'œuvre avec l'ADICA
- de nommer le maire représentant du pouvoir adjudicateur
- d'autoriser le Maire à signer toutes les pièces du marché d'un montant prévisionnel inférieur à 90000 € conformément au code général des collectivités
- d'engager une passation du marché de travaux selon la procédure légale.

Révisions des tarifs communaux

Sur proposition de Mme le Maire, le conseil municipal décide de réviser les tarifs des services communaux comme suit:

Location des salle communales applicables à partir du 01 juillet 2015:

Salle des fêtes, aux habitants d'Origny (hors commune)

WE: 100 € (180 €), Journée hors WE: 60 € (100 €), chauffage : 50 €/jour (idem)

Salle polyvalente:

WE: 200 € (360 €), journée hors WE: 120 € (200 €), chauffage : 70 €

50 couverts supplémentaires: 25 €, podium: 75 €, percolateur: 10 €

Autres tarifs à partir du 01 août 2015:

Cantine élève, 3,20 € au lieu de 3 € le repas (3,80 € au lieu de 3,50 €)

Tous les autres tarifs sont inchangés

Echange de parcelles

Suite aux travaux réalisés dans le hameau des Routières, une partie (67 m²) de la parcelle A910 appartenant à Mme Lysiane Helbecque a été incluse dans le terrain d'assiette de la voirie communale tandis qu'une partie (1 m²) du domaine public communal a été rattachée la propriété de Mme Helbecque.

Informations générales

Démarchage à domicile: Mme le Maire rappelle qu'aucune personne ou entreprise ne peut démarcher dans la commune en se prévalant d'une autorisation octroyée par la mairie. Deux exceptions à ce principe:

Le recensement. La campagne nationale de recensement concernera justement la commune d'Origny du 22 janvier au 21 février 2016. Pendant cette période, une personne missionnée par la mairie se présentera dans chaque habitation pour déposer un document puis le reprendre, en vous aidant si nécessaire, à le compléter. D'ores et déjà, merci de leur réserver un bon accueil.

La mise à jour du plan cadastral: La direction générale des finances publiques, service des impôts foncier, prévient que dans le cadre de la mise à jour du plan cadastral, M Lebee Christophe, technicien géomètre, est susceptible de visiter quelques administrés en septembre ou octobre pour le relevé des modifications topographiques touchant la représentation des immeubles sur le plan.

Embellissement de la commune. Vous appréciez, nous n'en doutons pas, les efforts faits par la municipalité pour fleurir et garder propre la commune. Votre participation y est indispensable: nous rappelons à cet effet que chaque habitant est tenu de nettoyer le pied de sa maison donnant sur la rue et le trottoir la longeant. Il appartient également aux propriétaires de terrains bordés de haies vives de tailler régulièrement celles bordant le domaine public. Enfin, nous demandons aux chiens qui promènent leurs maîtres de s'abstenir le temps de la promenade !

Respect de l'environnement: Nous sommes régulièrement sollicités pour ramasser des déchets (sacs d'ordures, matelas, vieux meubles, etc...) déposés dans des talus au bord des chemins sur le terroir de la commune. Nous comptons sur vous, auriniens, pour respecter et faire respecter notre environnement.

Camp de tziganes: le jour de la fête, une soixantaine de caravanes de tziganes, membres d'une mission évangélique, se sont installées illégalement sur le stade du Routy. Le propriétaire d'une partie de ce terrain et Madame le Maire ont porté plainte. Les négociations avec l'un des pasteurs ont été néanmoins courtoises. Il s'est engagé à prendre en charge les frais de mise à disposition d'une benne pour leurs déchets, ce qui a été fait. Ils ont quitté les lieux le dimanche suivant comme ils s'y étaient engagés. Un effort louable a été fait pour ne pas dégrader l'espace occupé et leur cohabitation dans le village pendant cette semaine s'est faite sans histoire.

ÉTAT CIVIL

Naissances

- 
- Le 4 janvier **LILOU de Florent Seurot et de Mélanie Petrossi**
- Le 10 avril **VALENTIN de Maxime Florent et de Virginie Marin**
- Le 5 mai **LENA de Fabrice Clin et de Laura Lemaire**
- Le 30 juin **HUGO de Rémi Prémont et de Aline Dimarcq**
- Le 7 août **LUCAS de Anthony Boron et de Emilie Dumange**
- Le 13 août **JULIA de Yohan Orfani et de Audrey Bevière**

Bienvenue à ces charmants bébés et félicitations à leurs parents

Décès

- Le 28 février Jeanne BERCET, 90 ans, à la maison de retraite
- Le 6 mars, Guy PRIET, 84 ANS
- LE 10 mai Germaine VAROTEAUX veuve LANDERIEUX, 94 ans,
à la maison de retraite
- Le 28 mai Andrée GUILLEMONT, 100 ans, à la maison de retraite
- Le 29 mai Huguette LONNOY veuve DEGOIS, 87 ans
- 30 juin Jeanne BURDALSKI, 88 ans , à la maison de retraite
- 9 juillet Suzanne GADIFERS, 95 ans, à la maison de retraite
- 11 juillet Norbert POUILLARD, 62 ans
- 16 juillet André FOURDRAIN, 97 ans, à la maison de retraite
- 30 juillet Marie PERTRIAUX veuve VALLEZ, 85 ans, à la maison de retraite
- 3 août Georges HERMANN, 84 ans

A toutes leurs familles, nous présentons nos sincères condoléances

ORIGNY DANS LA PAROISSE

Assemblée paroissiale

Le 8 mai, l'abbé Jean Charles Delattre, curé de la paroisse, avait invité les chrétiens actifs dans l'église, à se retrouver pour faire davantage connaissance. Il faut savoir que maintenant, la paroisse Notre Dame de Thierache regroupe quelques 24 clochers depuis Luzoir à Aubenton, ou de Mondrepuis à Coingt. Une centaine de chrétiens ont ainsi répondu à cet appel et se sont donc retrouvés dans les salles de la maison paroissiale d'Origny pour faire le point sur l'ensemble des services de la paroisse et de ses acteurs. Ce fut à Monseigneur Labille, ancien évêque de Soissons et actuel administrateur apostolique, de clôturer cette pieuse et joyeuse assemblée.



Profession de foi

Cette année, le dimanche 30 mai, ce sont 10 enfants, pour la plus part du village, qui ont fait leur profession de foi. L'abbé Delattre a célébré un bel office avec la participation de chaque enfant qui, nullement intimidé par la grande assemblée, a confirmé personnellement sa volonté de cheminer en chrétien..



Camp ACE

Le 30 avril et le 1^{er} mai, 18 enfants de différents clubs ACE (action catholique des enfants) se sont réunis à la salle paroissiale d'Origny pour une action intitulée « Plus d'attention, moins de pollution ». Sur les deux jours étaient prévues diverses activités autant ludiques qu'éducatives sans oublier des temps de réflexion et de prières. Les enfants d'Origny ont ainsi fait découvrir aux citadins de St Quentin, de Chauny et d'Achery, l'axe vert, la récolte du miel et une salle de traite. Une présentation de l'action « les bouchons d'amour » leur a été proposée: il s'agit de récupérer des bouchons en plastique pour les recycler. Ceux qui le souhaitent peuvent se rapprocher de Danielle Moreau, la responsable du club pour donner leur collecte de bouchons. Enfin, le 19 juillet, 16 de ces enfants du club ACE d'Origny ont profité d'une journée à Malo Les Bains: voyage en train, rapide découverte du beffroi de Dunkerque et puis la mer... Pour tous ces enfants, une journée fantastique: « on y retourne quand... »



COMMÉMORATIONS

Le 8 mai, la population était invitée à se joindre à la municipalité pour se souvenir une fois encore de la fin d'une tragédie mondiale. La compagnie des sapeurs pompiers auriniens et l'harmonie municipale donnaient du faste à cette cérémonie. A leur suite, les participants se rendirent au monument aux morts près de l'église où l'on écouta en particulier la Marseillaise remarquablement interprétée par l'harmonie puis reprise de bon cœur par les enfants des écoles présents nombreux sous l'œil bienveillant du directeur.



On se retrouvait ensuite à la salle des fêtes pour écouter quelques pièces offertes par l'harmonie avant de partager le verre de l'amitié.

Le 14 juillet fut à nouveau l'occasion, pour la population, de marquer son attachement au souvenir cette période troublée de notre histoire qui conduisit à l'avènement de la démocratie.

Le 13 juillet au soir, les auriniens participaient nombreux à la retraite aux flambeaux qui, derrière l'harmonie éclairait les rues du village.

Contrairement à leur valeureuse fonction habituelle, les pompiers, pour la circonstance, entretenaient le feu de leur torche ...



Le lendemain, la municipalité, l'harmonie et le corps des sapeurs pompiers, accompagnés de quelques habitants, manifestaient leur attachement à la commémoration de notre fête nationale et républicaine. L'harmonie, en la circonstance, offrit un petit concert avant le pot de l'amitié



Noce d'or



Le 17 juillet, Mme le Maire et quelques conseillers ont reçu en mairie Jacques et Monique Morel, entourés de leur famille, pour célébrer leur noce d'or. Leur vie active a été bien remplie sur leur ferme du Chaudron. Leurs trois enfants leurs ont donné sept petits enfants dont ils sont évidemment très heureux. Malgré cela, Jacques et Monique ont su donné du temps pour la vie de la commune. Rappelons l'investissement de Jacques au CCAS et comme porte drapeau depuis 1988.

Monique a été conseillère municipale de 1989 à 2014, 25 ans au service de la commune où elle sait, aujourd'hui encore, donner du temps au sein du CCAS. C'est donc avec beaucoup de reconnaissance que la municipalité les a félicités en leur souhaitant de profiter encore longtemps de cette belle fidélité.

ÉTAT CIVIL

Mariages

Mme Chritiane Pinkers, maire, a marié le 4 juillet
Michel Bussart et Jessica Duchoquet



Enfin, Mme Danielle Moreau, conseillère municipale, a marié, le 1^{er} août son fils
Nicolas et Lucie Marcel



M Pascal Ferez , adjoint, a marié, le
25 juillet son fils
Guillaume et Sophie Minucci



A tous ces heureux couples, nous souhaitons beaucoup de bonheur

FÊTE DU VILLAGE

Temps fort de la vie du village, le week-end du 20- 21 juin a réuni les auriniens et leurs proches autour de nombreuses animations qui permirent aux petits comme aux grands de se retrouver et de s'amuser.

Cela a commencé **vendredi 19 au soir** par un match de foot entre vétérans qui ne mesurèrent pas leurs efforts pour retrouver, sinon leurs jambes de 20 ans, au moins leur bons réflexes footballistiques.

Des verts ou des rouges, qui a gagné ? Comme à une légendaire émission de TV, tout le monde et surtout, la joie de jouer entre copains dans une très bonne ambiance.



Bel effort

S'en suivit une soirée Barbecue organisée par le SCO autour de jambons délicieusement et patiemment rôtis à la braise.



Beau geste

Non, non ! Pas tout de suite le jambon !

Au même moment, autre sport, autre terrain, l'ASCA organisait un tournoi de tennis de table.

Conjointement, le comité des fêtes ouvrait ce week-end festif en offrant à la population un apéritif animé par le tout jeune club de Sambarioca dans une ambiance brésilienne très rythmée par la vingtaine de percussionnistes déjà très performants . Personne ne s'étonna, dans cette ambiance, que le comité des fêtes offrît un punch très savoureux plutôt qu'une caipériña...



Samedi après midi, après une démonstration de danse par « Amical'danse », c'était le traditionnel concert de l'harmonie municipale: un programme très riche sur le thème: « la Normandie ».

Dirigés avec rigueur par son chef de musique Renée Leclerc, les musiciens interprétaient avec brio des pièces évoquant la Normandie; on pouvait y reconnaître des chansons, des musiques de films.. Les enfants de l'école de musique participaient en chantant « Ma Normandie » de F Bérat et « Made in Normandie » de S et E Charden..Un public nombreux put profiter de ce concert au premier rang duquel, Mme le Maire entourée de quelques conseillers et de Mme Fournier, nouvelle conseillère départementale.



Dimanche, les festivités se poursuivaient avec comme temps fort la prestation du groupe des Gilles « Pierrot et ses musiciens »: défilé dans le village, présentation sur la place et le soir, traditionnel « brûlage » des bosses.



Samedi et dimanche, les enfants et les jeunes profitaient sans compter de la fête foraine.

Les parents, eux, comptaient !!



On n'oublie pas de féliciter les quelques enfants qui ont participé au concours des vélos fleuris et qui ont présenté de remarquables compositions.



Le 21 juin est traditionnellement le jour de **la fête de la musique** et **l'harmonie** municipale voulut, comme à son habitude, offrir à la population quelques aubades. Elle se produisit en fin de journée, au Chaudron, aux Routières et enfin sur la place de l'église.



Merci au comité des fêtes, merci aux nombreuses associations auriniennes qui ont participé aux animations de ces 3 jours de festivités et qui ont rendu possible et riche la fête communale

LES AMIS DE L'ÉCOLE

Le 8 mai, l'association organisait une fois encore **la fête du sport**, occasion pour les enfants et leurs parents de découvrir ou de participer à diverses activités pour leur plus grand plaisir. Course à pied, basket, tennis de table, parcours limité à bicyclette, etc.. étaient proposés aux participants.



Le 26 juin, c'était **la kermesse de l'école**.

Les parents très nombreux étaient venus assister aux diverses représentations des enfants, qui, dans chaque classe et sous la direction de leur maître, avaient préparé, soit une danse, soit un chant ou encore une saynète..



L'association proposait ensuite diverses jeux et gourmandises ainsi qu'une buvette bienvenue sous un soleil très généreux.



Enfin, la soirée se prolongeait par un barbecue géant pour ceux qui le souhaitaient.

FÊTE DU HAMEAU DU CHAUDRON

L'Amicale des jeunes du Chaudron a organisé sa fête les 18 et 19 juillet.

Un repas spectacle le samedi a réuni un grand nombre de personnes du hameau et leurs amis. Tout en dégustant un excellent repas préparé avec professionnalisme par les organisateurs, les convives ont pu apprécier un spectacle humoristique et participer eux-mêmes à un karaoké qui révéla des talents cachés..



Dimanche en fin de matinée, un apéritif était offert à la population. L'après midi, les jeunes pouvaient s'amuser sur les attractions foraines. Vers 16 h, un public nombreux put apprécier un spectacle de danse de qualité présenté par l'association vervinoise « Les Colombes ». Des chorégraphies dynamiques et des costumes riches et colorés ravirent les spectateurs.

En soirée, la fête se poursuit sur la piste de danse avec le DJ David en attendant le joli feu d'artifice.



AFFAIRES SCOLAIRES

Rentrée en sixième

Le 9 juillet, la municipalité avait invité les 19 élèves d'Origny qui entreront en sixième en septembre. C'était l'occasion de les féliciter et de remercier leurs enseignants pour ce beau parcours. Ils reçurent de Madame le Maire ou de ses conseillers un dictionnaire de français et un d'anglais, de quoi passer de bonnes vacances et être prêts pour la rentrée ...



Furent ainsi honorés, Simon Bellot, Myrtille Crowet, Joachim Dauterque, Justine David, Maria Delaporte, Gaëtan Desson, Cassie Durin, Mathilde Kisch, Amandine Lemeret, Joé Leroy, Jérémy Mansiaux, Carla meunier, Léa Noël, Alix Ormancey, Juliette Regnault, Léa Ricouleau, Alyséa Rousseaux et Baptiste Trochain. **Bon courage à eux.**

Sorties pédagogiques

Les sorties scolaires contribuent à la formation des enfants soit comme composante d'un travail sur un thème, soit comme une ouverture culturelle faisant suite à une préparation pédagogique au sein de la classe. Dans le thème des « classes d'eau », les maternelles, CP et CE1 sont allés à Mérieux pour une initiation à l'environnement, ont fait une sortie en forêt de St Michel à la découverte de la faune aquatique et ont pratiqué une activité sportive sur le site de Blangy avec TSN



Les petite et moyenne sections de maternelle avec les CP ont visité la ferme pédagogique de Liart. Les moyenne et grande sections avec les CE1 ont visité le château fort de Guise. Enfin, dans une période où nous commémorons les événements de la grande guerre, les CE2 et CM ont visité le site du Chemin Des Dames.

Dans la rubrique, éducation à la sécurité routière, les CE2 et CM2 ont fait quelques sorties en vélo.

EVÈNEMENTS DIVERS

Brocantes

Avec le printemps et l'été, les brocantes sont nombreuses dans les communes. C'est un moyen, pour les associations de créer de l'animation et d'assurer quelques profils bien utiles à leur fonctionnement. Origny a ainsi connu 6 moments forts pour les chineurs: les 12 avril et 14 juillet organisés par l'ASCA, le 17 mai par la société de chasse, les 2 juillet et 23 août par le SCO et le 15 août par les Amis du Caudron. Elles ont été souvent bien fréquentées, d'autant plus que le ciel était clément.



Concert RETINA

RETINA est une association française qui aide au financement de la recherche médicale en ophtalmologie. Le 10 mai, dans le cadre d'une action nationale, « Mille Chœurs pour un regard », l'harmonie municipale, y compris les enfants de l'école de musique sous la direction de Renée Leclerc et la chorale « les 3 Roses » de La Boutielle, sous celle d'Isabelle Renotte, offrirent bénévolement un concert à la salle polyvalente d'Origny pour aider financièrement cette association. Un public nombreux put apprécier les remarquables interprétations des deux groupes.



Centre de loisirs de l'APTAHR

Dans le cadre de l'accueil des loisirs proposé par l'APTAHR, Origny était, cet été en juillet, le site réservé aux enfants de 3 à 6 ans. Ils ont profité 5 jours par semaine de nombreuses activités encadrées par 4 animateurs fort dynamiques, Amélie, Emma, Aloïs et Teddy. Le 27 juillet, les parents étaient invités à une soirée de clôture qui fut l'occasion de voir leurs enfants assurer le spectacle. S'en suivit un petit moment de partage autour d'un buffet de pâtisseries préparées par les enfants et les animateurs.



ORIGNY, SON PAYSAGE, SON IDENTITÉ

La commune d'Origny-en-Thiérache se situe sur un secteur de bocage préservé et étendu.

Ce patrimoine façonné par l'activité agricole constitue une richesse à de nombreux titres. En effet, le bocage en Thiérache est à la fois un capital culturel, son capital écologique et un capital économique à valoriser.

Capital culturel : le bocage est un des fondements de l'identité Thiérachienne et témoigne de son histoire.

Capital écologique : de nombreuses espèces ne se développent qu'en présence de haies bocagères, de prairies ou de mares.

Capital économique : les haies bocagères sont un capital de bois à valoriser. Les prairies sont aussi pour le bétail une ressource alimentaire importante. Le bocage est également une valeur prise en compte dans l'ensemble des politiques locales, notamment en matière de tourisme.

En matière de prévention des risques de coulées de boues, de biodiversité, de production de bois d'œuvre ou de chauffage ou encore en matière de brise-vent, les haies ont de nombreux rôles à valoriser.



La charte paysagère du Pays de Thiérache a été validée en 2007 par le comité de pilotage composé des collectivités (communautés de communes de Thiérache), de représentants du monde agricole (agriculteurs, chambre d'agriculture de l'Aisne) et d'associations environnementalistes. Chacun de ces acteurs s'engage à mettre en œuvre un programme d'action en vue d'anticiper les mutations paysagères.

Le Pays de Thiérache accompagne les collectivités souhaitant s'engager dans une démarche de concertation autour de leur patrimoine bocager.



La commune d'Origny-en-Thiérache souhaite lancer une démarche de concertation pour la valorisation de son patrimoine bocager.

La valorisation concertée du bocage consiste à déterminer en partenariat avec les exploitants agricoles et acteurs locaux le linéaire de haies à intégrer dans les documents d'urbanisme. Cette méthode permet de maîtriser l'évolution du paysage en tenant compte des projets à venir autour de la haie, de sa fonction d'avenir.

Suite à un travail d'inventaire, il est possible de localiser les éléments du paysage. Les intérêts des haies et les mesures applicables seront définies en concertation avec les propriétaires des parcelles.

Cette démarche permet d'anticiper les projets du propriétaire de la parcelle, de la commune tout en tenant compte de la valeur de la haie. Cette intégration dans une réflexion globale anticipe les évolutions du

TRAVAUX

Au cours des vacances scolaires, les menuiseries vétustes et peu isolantes des salles de classe de la rue Plancoulaine ont été remplacées, les portes en cadre aluminium et les fenêtres en PVC. Ce sont les entreprises de menuiserie Besain et Manarin qui ont réalisé ces travaux.



C'est également depuis juin que sont effectués les travaux de ravalement du clocher de l'église du Chaudron. Ces travaux effectués dans le cadre des chantiers d'insertion ne coûtent à la commune que la fourniture du matériel et des matériaux.

Comme annoncé dans le précédent bulletin, les radars pédagogiques ont été installés aux extrémités du Chaudron: nul doute que les automobilistes les ont accueillis avec un large sourire !

Était également prévu, le remplacement des abris bus au Routières et au Chaudron; les écoliers et lycéens ont pu en profiter dès la rentrée.

RENTRÉE SCOLAIRE

C'est plein d'entrain... qu'environ 141 enfants ont effectué leur rentrée le mardi 1^{er} septembre à l'école d'Origny. Comme d'habitude, il y a eu les pleurs des petits qui ne voulaient pas quitter maman, les joies des retrouvailles pour les plus grands et pour beaucoup la nostalgie des «grasses matinées». Les enseignants et les enfants profitent, avec beaucoup de satisfaction, de locaux rénovés, en particulier par le remplacement des menuiseries (vu au dessus). Les effectifs par classes sont plutôt raisonnables. Dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires, il n'y a pas de changements notoires par rapport à l'an dernier. C'est à la cantine qu'il est à noter un changement: les repas ne sont plus préparés sur place mais livrés par le restaurant municipal d'Hirson dans un processus qui remplit toutes les garanties sanitaires et les normes exigées. Cela permet également au personnel qui encadrent les enfants une plus grande disponibilité et proximité.





Moyens et grands
de Patricia Menesse



Grande section et CP
de Caroline Maareche



Petite section
d'Elodie Maton



CE1 et CE2 de
Karine Chovel



CE2 et CM1 de
Christine Bureau



CM1 et CM2 de
Pascal Lecerf